



ORGANISATION FRANÇAISE DES PSYCHOLOGUES
— SPÉCIALISÉS EN NEUROPSYCHOLOGIE —

Newsletter

Numéro 3 - Janvier 2015

Sommaire :

- L'OFPN, c'est parti ! (p.1)
- Pourquoi adhérer à l'OFPN ? (p.2-3)
- Commission Réflexions sur les pratiques et visibilité de la spécialité (p.3-4)
- Lancement des premiers projets inter-associatifs avec les régions (p.4-5)
- Réflexions sur la formation initiale (p.5)
- Un site Internet et un nouveau numéro des Cahiers (p.6)
- Formation continue (p.6)

L'OFPN, c'est parti !

« Les membres du conseil d'administration de l'OFPN vous présentent leurs **meilleurs vœux** pour cette nouvelle année qui débute. Qu'elle vous permette d'accomplir vos projets, personnels comme professionnels !

Nos vœux s'accompagnent de l'annonce d'une bonne nouvelle : après quelques aléas administratifs et de nécessaires ajustements techniques, nous avons le plaisir de vous annoncer que **les adhésions à l'OFPN sont désormais ouvertes !**

Nous espérons que vous serez nombreux à nous rejoindre afin de nous aider à poursuivre les objectifs de notre association. Comme indiqué dans l'article 4 de [nos statuts](#) : « Cette association se donne pour objectif d'assurer l'organisation des psychologues spécialisés en neuropsychologie. Elle vise à porter la parole de ces psychologues et de leurs regroupements au niveau national, voire international. L'OFPN se donne également pour objectifs de susciter, d'encourager et d'initier toute action de défense et de promotion de la pratique neuropsychologique par les psychologues. »

Le fonctionnement de notre association repose sur [neuf commissions thématiques](#). Des groupes de travail sont déjà à l'oeuvre. D'autres vont être constitués, sur proposition du conseil d'administration ou des adhérents : vos idées peuvent être envoyées à tout moment par mail aux commissions.

Les membres du conseil d'administration ont conscience de l'attente que suscite l'OFPN. Comme vous pouvez le lire dans [nos différentes newsletters](#), nous sommes déjà actifs et avons encore de nombreux projets qui nous attendent. Pour autant, leur réalisation va prendre du temps et **nous comptons donc sur vous en tant qu'adhérents et participants aux groupes de travail** pour nous accompagner dans cette aventure.

Pour que vive la neuropsychologie clinique !

Sandrine Chicherie, présidente
Amélie Ponchel, secrétaire



Montant des cotisations annuelles au 01/01/2015

Statut d'adhésion	Montant de la cotisation annuelle	Montant de la cotisation annuelle réduite *
Membre professionnel	70 €	60 €
Membre étudiant ou retraité	35 €	25 €
Membre international	15 €	5 €
Association partenaire	0 €	0 €

* Pour les adhérents à Neuropsychologie.fr qui adhèrent à l'OFPN avant le 15/03/2015 (inclus).

Pourquoi adhérer à l'OFPN ?

L'adhésion à l'OFPN permet de :

- soutenir le travail de l'OFPN et de ses commissions afin de participer à une **meilleure visibilité et reconnaissance** de notre spécialité ;
- participer activement aux **réflexions et aux travaux** des commissions, pour ne pas laisser la spécialité se construire et se définir sans vous ;
- apporter une **contribution financière** au fonctionnement de l'association, pour l'aider à réaliser ses projets.

Cette adhésion vous apporte également :

- l'accès à un **espace d'échanges professionnel et convivial** regroupant des centaines de collègues possédant des degrés d'expertise et de pratiques professionnelles divers, évitant l'isolement dans votre pratique quotidienne ;
- la possibilité de continuer de **faire évoluer votre pratique** en accédant à des données d'actualité sur les avancées de la profession sur le plan politique comme scientifique ;
- des facilités pour **développer votre réseau** local, régional et national, pour contacter facilement des collègues de votre région ou votre domaine d'activité ;
- l'accès à de **nombreuses annonces** pour vous tenir au courant des emplois vacants (plus de 120 offres publiées en 2014), ainsi que de nombreuses informations sur les formations et les congrès en lien avec la neuropsychologie ;
- des **informations sur vos droits**, des conseils sur des problématiques institutionnelles et des discussions autour des questions concernant le statut des psychologues ;
- l'accès à des **ressources en ligne** : matériel d'évaluation et de prise en charge, vidéos et articles de synthèse.

En plus de cela, les adhérents bénéficient de :

- **conditions et tarifs préférentiels** pour les formations organisées par l'OFPN, ainsi que des réductions pour des revues et des organismes de formation ;
- l'accès à **la revue de l'OFPN Les Cahiers de Neuropsychologie Clinique** (1 à 2 numéros / an) ;
- la possibilité d'apparaître dans **l'annuaire des membres** ;
- l'accès aux vidéos des conférences du premier **Congrès National de Neuropsychologie Clinique (CNNC)** pour toute première adhésion.





Vous trouverez le récapitulatif des spécificités et avantages liés aux différents statuts d'adhésion dans le tableau disponible [sur cette page](#).

Plus nous serons nombreux, plus nous pourrons mener à bien des projets utiles pour nous, pour la profession et pour les patients ! Plus nous serons nombreux, plus l'OFPN aura du poids, plus la voix de notre spécialité sera prise en compte ! **Il ne tient qu'à nous tous de faire avancer notre spécialité !**

Rendez-vous sur www.ofpn.fr/adhesion pour adhérer !

Commission Réflexions sur les pratiques et visibilité de la spécialité

Contact :

RESPONSABLE :

Hélène Vichard

CO-RESPONSABLE :

Virginie Biscay

COURRIEL :

reflexions.specialite@ofpn.fr

Au sein de notre commission, plusieurs groupes de travail sont actuellement à l'oeuvre et d'autres ont déjà mené à bien leurs projets.

1- Participation à des recommandations de bonne pratique.

L'OFPN a été sollicitée pour être membre du groupe de lecture des recommandations de bonnes pratiques cliniques relatives à la **reprise de la conduite automobile après lésion cérébrale non évolutive**. Un groupe de travail a été constitué et a rendu un avis consultatif qui sera transmis aux personnes chargées d'élaborer le document final. Dans l'ensemble, les recommandations provisoires ont été jugées de bonne qualité. Les

remarques apportées par l'OFPN concernent principalement la place des différents professionnels tout au long du processus de repérage et d'évaluation des patients. Nous avons notamment insisté sur la place du psychologue en binôme avec l'ergothérapeute lors de l'évaluation sur route et sur l'importance des avis pluridisciplinaires. Nous avons également apporté des précisions sur les fonctions cognitives évaluées lors du bilan neuropsychologique et formulé des questionnements sur les modalités du processus rééducatif présenté dans le texte des recommandations provisoire.

L'OFPN remercie vivement Armelle Gallic, Angélique Bernard, Laëtitia Elbaze, Nathalie de Revière, Raphaël Levasseur, Latifa Senouci et Thierry Laguillier pour leur participation au groupe de travail, coordonné par Hélène Vichard, ainsi que Isabelle Verlut, Benoît Selingue, Charlotte Cardon et Amélie Ponchel pour leur relecture. Un merci tout particulier à Véronique Bourrat-Salducci, sans qui le projet n'aurait probablement pas pu se faire.

2- Élaboration de plaquettes d'information

La commission souhaite favoriser la production d'écrits sur les pratiques professionnelles du psychologue spécialisé en neuropsychologie. Pour ce type d'écrit, nous favorisons les échanges entre collègues exerçant dans des structures similaires. Trois groupes sont déjà réunis autour d'une réflexion





sur les **pratiques en rééducation adulte, en gériatrie** (médecine et soins de suite et de réadaptation) ainsi qu'en **psychiatrie adulte** avec comme objectif premier d'élaborer des plaquettes d'information à destination des autres professionnels et notamment des médecins. Il est encore possible de rejoindre les deux derniers groupes. Par ailleurs, plusieurs personnes exerçant auprès d'enfants sont intéressées pour réaliser des projets similaires et nous recherchons donc des collègues ayant une expérience dans des structures accueillant des enfants, désireuses de s'impliquer dans ces travaux.

3- Le bilan neuropsychologique chez l'enfant avec suspicion de TDAH

La commission soutient tous travaux aboutissant à des écrits sur les pratiques neuropsychologiques. Dans ce cadre, un groupe va être mis en place prochainement pour travailler sur une synthèse de la littérature du bilan neuropsychologique chez l'enfant avec suspicion de TDAH.

Lancement des premiers projets inter-associatifs avec les régions

La commission Liens avec les associations locales a pour rôle d'entretenir un **lien fort et constructif entre les régions et l'OFPN**. Après avoir réalisé un recensement des associations et regroupements existants, un contact a été établi afin d'exposer la démarche de notre commission. Sur les 30 groupes locaux initialement référencés, 26 ont répondu favorablement à l'appel. Nous sommes donc désormais en mesure de démarrer la phase active de nos projets collaboratifs.

À ce titre, sont d'ores et déjà en place :

- une **Foire aux Questions (FAQ)** publique qui vise à éclaircir le fonctionnement de l'OFPN et ses liens avec les associations et regroupements locaux ([disponible ici](#));
- la possibilité de demander le **statut d'association partenaire** pour votre association et ainsi d'officialiser vos liens avec l'OFPN et bénéficier de l'ensemble des projets proposés en direction des régions ([cliquez ici](#) pour réaliser votre demande gratuitement et en quelques minutes) ;
- un **espace référent** privé, dédié aux échanges entre les référents locaux et le conseil d'administration de l'OFPN (accès réservé aux référents locaux en [cliquant ici](#)) ;
- le système de **mutualisation des travaux inter-associatifs**, dont l'objectif est de permettre aux associations de partager entre elles les travaux développés localement (présentations, supports, documents). Ce projet collaboratif vise à favoriser l'émulation entre régions, à gagner en temps et en énergie tout en valorisant les productions locales.

Par ailleurs, nous vous rappelons que l'appel à volontaire est toujours en cours pour les groupes de travail de notre commission (Mutualisation, Soutien et développement et Référencement-communication), dont vous trouverez un descriptif détaillé [sur cette page](#). Nous avons

Contact :

RESPONSABLE :

Grégoire Wauquiez

CO-RESPONSABLE :

Yaële Spirli

COURRIEL :

liens.associations@ofpn.fr





encore besoin de personnes motivées pour développer nos projets et en lancer de nouveaux. N'hésitez pas à nous contacter si vous faites partie d'un regroupement local et que vous souhaitez contribuer individuellement ou collectivement à nos groupes de travail.

Enfin, sachez que l'OFPN a déjà été officiellement présentée dans plusieurs associations et regroupements régionaux (Bourgogne, PACA et Franche-Comté). Nous sommes à votre disposition pour venir exposer ce que sont l'OFPN et ses projets au sein de votre regroupement local, contactez-nous pour plus d'informations via liens.associations@ofpn.fr.

Convaincue de l'intérêt qu'ont les régions et l'OFPN à travailler de concert, la commission Liens avec les associations locales vous attend pour participer aux projets selon vos disponibilités et vos thématiques d'intérêt !

Réflexions sur la formation initiale

Contact :

RESPONSABLE :
Marie de Montalembert
CO-RESPONSABLE :
Sandrine Chicherie

COURRIEL :
formation.initiale@ofpn.fr

La commission Formation initiale a été conviée à participer aux débats initiés par la FFPP (Fédération Française des Psychologues et de la Psychologie) et l'AEPU (Association des Enseignants-Chercheurs de Psychologie des Universités) sur les questions des **nomenclatures de master** et des **stages**. Une réunion a eu lieu le 24 octobre 2014 où étaient présents, outre des responsables universitaires, des représentants des associations de psychologues.

En ce qui concerne les nomenclatures de master (cf. [2e newsletter de l'OFPN](#)), il semble qu'un consensus émerge autour de la **notion d'une mention unique « Psychologie »**, que les universités valident au fur et à mesure des vagues d'évaluation par l'AERES (Agence d'Évaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur). Une question importante reste celle de l'intitulé stipulé sur le parchemin délivré à l'issue du master. Il semble capital pour tous les intervenants que le parcours y soit mentionné, délimitant des **champs de compétences** propres aux étudiants à l'issue de leur formation. L'OFPN se positionne sur cette question en portant la voix des professionnels de terrain et l'importance de leur demander leur avis lorsqu'il est question de définir ces compétences en fonction des parcours-types au sein de la (des) mention(s).

Par ailleurs, nous sommes heureux de vous annoncer l'ouverture prochaine de nos groupes de travail au sein de la commission. Le 1er groupe de travail a pour projet de mener une réflexion sur la question de **ce qui définit un psychologue spécialisé en neuropsychologie**, ses spécificités, ses méthodes d'action, mais aussi ses limites. Cette réflexion aura pour objectif final de mettre en place des critères d'adhésion à l'OFPN les mieux adaptés en fonction de toutes les spécificités qui nous caractérisent. Le 2e groupe de travail porte entre autre sur la question des stages ; en particulier, nous souhaitons mettre en place un **carnet de stage** à destination des étudiants (tout au long de leur cursus universitaire) et des professionnels qui les encadrent. D'autres groupes de travail suivront, n'hésitez pas à nous contacter pour nous faire part de vos questionnements et de vos idées !

Un site Internet et un nouveau numéro des Cahiers

Nous avons le plaisir de vous annoncer la **mise en ligne du site Internet des Cahiers** : www.cahiersdeneuropsychologie.clinique.fr. Il est le fruit du travail de Guillaume Lepage, psychologue spécialisé en neuropsychologie, en collaboration avec le comité éditorial et Dominique Cazin, webmaster de la plateforme numérique de l'OFPN. Ce site vise une meilleure visibilité de notre revue professionnelle. Vous pourrez y trouver les appels à communication, les consignes aux auteurs, des informations sur le comité éditorial et le fonctionnement de la revue et surtout les numéros et articles des *Cahiers*.

C'est officiel : le numéro 3 des Cahiers de Neuropsychologie Clinique est désormais accessible ! Vous y trouverez un dossier spécial sur les stages et la formation pratique des étudiants en neuropsychologie ainsi que d'autres articles d'intérêt pour les psychologues spécialisés en neuropsychologie. L'accès à cette revue est libre pour les adhérents de l'OFPN ; le téléchargement est payant pour les non-adhérents. Nous vous invitons à respecter le cadre légal de diffusion de ces articles, protégés par des droits de propriété intellectuelle.

N'hésitez pas à venir échanger autour de ces articles sur notre forum professionnel. Enfin, n'oubliez pas que vous pouvez soumettre une proposition d'article à tout moment, par l'envoi d'un mail à cahiers@ofpn.fr.

Contact :

RESPONSABLE :

Amélie Ponchel

CO-RESPONSABLE :

Raphaëlle Amendola

COURRIEL :

cahiers@ofpn.fr

Formation continue

Contact :

RESPONSABLE :

Virginie Mattio

CO-RESPONSABLE :

Hélène Vichard

COURRIEL :

formation.continue@ofpn.fr

La commission Formation continue a pour but de faciliter l'accès des psychologues spécialisés en neuropsychologie à des formations de qualité, afin de favoriser une pratique clinique de haut niveau en neuropsychologie. Une de nos missions est de solliciter différents organismes afin qu'ils deviennent partenaires et notamment offrir aux adhérents de l'OFPN un **accès à tarif réduit à des formations et des revues scientifiques**.

Nous sommes heureux de pouvoir déjà proposer des tarifs réduits aux [éditions John Libbey](#) ainsi qu'aux formations de [AG&D](#), [CORIDYS Formations](#), [Les samedis de neuropsychologie](#) et [Liverty Formations](#).

Des fiches-conseils sont en cours de réalisation pour aider les adhérents OFPN à obtenir des financements pour leur formation continue. L'OFPN réalise actuellement des démarches administratives pour obtenir un **numéro d'organisme formateur**. Des projets de formation sont évoqués sur le plan national, mais nous espérons voir naître des initiatives dans vos régions. N'hésitez pas à nous contacter pour nous transmettre vos idées, vos projets et vos envies d'engagement à nos côtés !

Comité de rédaction :

SECRETARIAT DE L'OFPN : Amélie Ponchel et Hélène Vichard